

Le marquage des espaces linguistiques émergents dans l'espace francophone : un plaidoyer pour la redistribution de la puissance en Afrique

Eric Bertrand LEKINI¹

Prisca Hélène ASSIENE BISSOSSOLI²

Un phénomène international après la chute du mur de Berlin suscite depuis quelques années un intérêt croissant sur la scène internationale, c'est celui de la montée en puissance des Etats émergents et réémergents. Cet intérêt postule la reconnaissance d'un statut, celui de nouveaux acteurs capables d'influencer la redistribution des cartes sur la scène internationale³. Forcée durant les années 1980, l'expression « pays émergent » qui vient de l'économie est un qualificatif qui désigne « des pays à la croissance rapide et présentant des opportunités d'investissements (et/ou de placements) pour les firmes des pays riches »⁴. Le terme nous permet de circonscrire notre regard vers les pays qui se distinguent par leur développement économique et qui s'avèrent être capable d'influencer l'équilibre et la régulation de la scène internationale. Loin d'être inconnus, ces pays sont, pour la plupart, les anciens « pays en voie de développement » ainsi que les nouveaux pays industrialisés connus pour certains sous le nom de « tigres » ou « Dragons ». Les trajectoires de ces Etats sont multiples, mais elles ont en commun d'être réductibles principalement à une variable : la variable économique qui apparaît suffisamment spécifique pour aider à dresser le panorama de l'évolution de ces Etats sur la scène internationale. Cette variable est une illusion de continuité, dans laquelle s'embusque l'hétérogénéité des Etats

¹ Université de Yaoundé II, Cameroun.

² Université de Yaoundé II, Cameroun.

³ Jean-Jacques Gabas, Jean-Raphaël Chaponnière (dir.), *Le temps de la Chine en Afrique : enjeux et réalités au sud du Sahara*, Karthala, Paris, 2012 ; Jean-Jacques Gabas, Bruno Losch, « La fabrique en trompe-l'oeil de l'émergence », in Christophe Jaffrelot, *L'enjeu mondial*, Presses de Sciences Po | « Annuels », 2008, p. 25-40.

⁴ Christophe Jaffrelot, *L'enjeu mondial. Les pays émergents*, Presses de Sciences Po, 2008, p.13.

émergents, qui bien que labélisés ne forment pas un groupe homogène sur la scène internationale. De cette hétérogénéité dépend en fait les représentations plurielles des Etats émergents et leurs jeux sur la scène internationale. Lesquels jeux cadrent avec la compétition internationale et débouchent sur une configuration hiérarchique de plusieurs types d'Etats émergents, avec en amont des groupes tels que les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et l'Afrique du Sud) et en aval les autres pays émergents qui selon la Banque Mondiale intègrent les catégories des pays à faible revenu (inférieur à 905 dollars par habitant comme le Vietnam), les pays à revenu intermédiaire inférieur (entre 905 et 3 595 dollars comme le Yémen), les pays à revenu intermédiaire supérieur (entre 3 595 et 11 115 dollars comme le Mexique), enfin, les pays à haut revenu (plus de 11 115 dollars comme la Corée du Sud ou Israël)⁵. Cette typologie prouve que certains pays sont plus avancés que d'autres même si, selon les catégories envisagées, ils peuvent se chevaucher en raison des phases historiques de leur développement et d'insertion internationale. Si certains comme la Chine sont des puissances économiques, d'autres sont déjà en voie d'être des puissances stratégiques, militaires et culturelles sur la scène internationale (Brésil, Inde...). Cependant, certains pays essaient d'échapper à cette différenciation, il s'agit des pays réémergents tels que la Russie qui avaient connu un niveau de développement considérable mais qui du fait de certains facteurs ont renouvelé leur processus d'émergence. Tous ces Etats ne cachent pas leur désir de puissance et leur but d'établir un nouvel ordre mondial dans lequel ils occuperont une place favorable et auront un poids considérable.

De fait, ces mutations ne sont pas sans effet sur les grandes tendances qui vont animer le débat sur la question des Etats émergents. On va brièvement identifier deux grandes tendances. La première tendance dite développementaliste ou économique s'interroge sur les raisons de l'émergence des pays émergents sur la scène internationale⁶. Quant à la

⁵ Jean-Jacques Gabas, Bruno Losch, *op. cit.*, p. 27.

⁶ Jean-Louis Thiebault, « Comment les pays émergents se sont-ils développés économiquement ? La perspective de l'économie politique », *Revue internationale de politique comparée*, 18, p. 11-46 ; David Waldner, Elysaa Dunfee, « Les origines institutionnelles et l'économie politique comparative du développement tardif », *Revue internationale de politique comparée*, 18, p. 47-67 ; Joël Ruet, « L'émergence est une économie politique. Vers une économie politique comparée

deuxième tendance que nous qualifions d'intégrationniste, elle a pour préoccupation de s'éloigner du paradigme économique stato-centré de l'explication de l'apparition des Etats émergents. Elle enrichit le concept d'émergence de l'analyse des relations internationales en s'intéressant à l'articulation interne et externe qui existe entre émergence et régionalisme⁷. Ces deux tendances permettent d'envisager sans préjugé la montée en puissance des pays émergents comme un grand jeu fait de poussées et de contre-poussées qui contribuent à l'émergence d'un nouvel ordre international. Adossé à la mondialisation, ce processus d'émergence va très vite s'étendre vers la Francophonie au point d'y susciter de profondes mutations et de nouveaux enjeux dans un espace façonné fondamentalement par la domination hégémonique d'un Etat, la France. Domination qui pèse opérationnellement d'un poids singulier sur les dynamiques de réforme et de renouveau de la Francophonie et qui amoindrit ses capacités d'adaptation esthétique, politique et culturelle. Cette hypothèse nous amène à la question de savoir pourquoi et comment les pays émergents parviennent à utiliser la langue française pour influencer les mutations de la Francophonie.

Cette interrogation suffit à se rendre compte que la question de la Francophonie est enchâssée dans les pratiques franco-centrées, telles que l'unilinguisme qui sert d'étalon à ses dynamiques en tant qu'organisation internationale et espace géopolitique. Ayant en commun l'usage de la langue, la Francophonie « constitue un rassemblement de forces importantes sur l'échiquier mondial, présentes dans les endroits d'importance stratégique, d'appartenance diverse, et membres d'autres institutions et organisations internationales et régionales »⁸ et qui jouent pour certains un rôle de premier plan sur la scène internationale. Il est clair que dans un tel champ, hégémonisme et unilinguisme se conjuguent donc parfaitement et composent avec l'inégalité de la puissance. Les empires de cet unilinguisme seront d'une part établies par les terrains de l'asymétrie de puissance et le primat de la domination française ; et d'autre part captées par une collecte documentaire.

de l'industrialisation et de la globalisation industrielle en Chine et en Inde », *Revue internationale de politique comparée*, 18, p. 69-93.

⁷ Robert Chaouad, « Émergence : genèse et circulation d'une notion devenue catégorie d'analyse », *Revue internationale et stratégique*, 103, p. 55-66.

⁸ Nguyễn Quang Chien, « La Francophonie et le jeu des pouvoirs », dans Michel Guillou, Phan Thi Hoai Trang (dir.), *La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales*, Iramond, 2008, p. 17-30.

Ces empiries font valoir l'importance de l'approche géopolitique de la francophonie dans ses rapports avec la linguistique. Il est peut-être nécessaire d'aborder ce problème de la manière dont il se pose, en relation avec les mutations de la Francophonie, ses prétentions holistiques, mais aussi ses continuités et ruptures. Cette nécessité apparaît flagrante à travers les querelles de puissances qui donnent un caractère opérationnel à l'articulation entre Francophonie et montée en puissance des émergents. D'inspiration réaliste, cette relation est d'autant plus singulière, qu'elle fait émerger une autre question, celle de la perspective de la redistribution de la puissance. Il est clair du point de vue de la théorisation, que la Francophonie abandonne une partie de son interprétation à la sociologie des relations internationales illustrée ici par la place qu'elle accorde aux dynamiques de dématérialisation par le bas de la Francophonie. Si la sociologie des relations internationales n'a pas le monopole de cette dématérialisation, une approche fondamentale comme celle de la géopolitique à laquelle vient se greffer une analyse réaliste, s'impose de tout son poids pour saisir la réalité corrélative entre d'une part, les déboires de la Francophonie, à l'épreuve d'un unilinguisme réducteur de puissance (I) ; et d'autre part entre l'espace francophone et la redistribution de la puissance dans cet ensemble géopolitique (II).

I. Endoscopie des déboires linguistiques d'une Francophonie à l'épreuve de l'unilinguisme de puissance de la France

1.1. Une analyse path-dépendance des dangers de l'unilinguisme de puissance : vers une Francophonie d'ores et déjà post-francophonie ?

La fonctionnalisation de la Francophonie nous a permis de mettre en avant les conditions de l'unilinguisme dans un espace qui ressemble ethno-linguistiquement à une tour de Babel⁹. L'unilinguisme de puissance est la tentative d'imposer le français comme la seule langue dans l'espace Francophone. En l'absence d'une politique linguistique africaine clairement définie, l'unilinguisme s'est fait hégémonique. Le meilleur indicateur de la continuité de cet unilinguisme de puissance est le nombre de pays qui ont en

⁹ Denis Lacorne, Tony Judt, *La politique de Babel. Du monolinguisme d'Etat au plurilinguisme des peuples*, Editions Karthala, 2009, p. 7-27 ; Jean William Lapierre, *Le Pouvoir politique et les langues. Babel et Leviathan*. Presses Universitaires de France, 1988.

partage le français (88 pays en 2018)¹⁰. La logique élaborée de l'unilinguisme est celle d'un système utilisé par tous les membres pour établir la communication ; d'un besoin de variété linguistique qui reste limité ; d'une variation intralinguistique de faible ampleur ; et d'une langue dite spéciale parce que employée par les populations ou communauté d'un espace géographique. C'est dans cette logique que s'enracinera la consolidation de la position de l'appareil politique, économique et culturel de la Francophonie (répartie sur 4 continents, la Francophonie en 2019 est un espace de 16,3 millions km² qui compte plus de 500 millions d'habitants)¹¹. Inscrite dans les dynamiques de formation de l'Etat en Afrique (en 2019, l'Afrique francophone représente 81,6% de la population de l'espace francophone contre 74% en 1950), il n'est pas étonnant que cette construction de l'unilinguisme de puissance se soit davantage constituée autour des éléments historiques tels que : la colonisation qui consacre l'imposition du français comme langue d'attachement à un territoire ; et la post-colonie qui réaffirme les valeurs communes et la célébration de la langue française. Au demeurant, l'unilinguisme est un marqueur du dimensionnement et du redimensionnement de la puissance française. Toutefois dans le contexte actuel de la mondialisation, cet unilinguisme est soumis à l'épreuve de la fragmentation qui se lit à travers ses « sentiers de dépendance ». Il se dégage de cette fragmentation l'idée que l'unilinguisme est aujourd'hui confronté à de multiples cheminements, tel que son relativisme qui exprime ici les moments d'interdétermination du champ linguistique de la Francophonie. Le champ est objectivement identifié ici par l'enchevêtrement entre la structure de relation linguistique spatiale des puissances traditionnelles et la nature, la forme et la force des stratégies linguistiques des émergents. Si la pluralité des langues est constitutive de l'espace Francophone colonial et postcolonial, leur coexistence dans un même ensemble géopolitique ne permet pas une cohabitation dénuée de rapports de force car l'exercice d'une langue s'appuie nécessairement sur la puissance d'un Etat. Ce sont les Etats qui font la grandeur de la langue et qui l'utilisent stratégiquement à des fins de puissance.

L'un des grands traits de la langue est qu'elle est considérée comme un outil de communication, de production culturelle, de circulation d'idées au-delà des frontières. Cette considération spatiale en fait l'un des objets

¹⁰ Tiré du site <http://www.contrepoing.org>.

¹¹ *Ibid.*

d'affrontement géopolitique dans l'espace francophone en raison de son caractère profondément vitaliste et de sa capacité à conférer la maîtrise de l'information et le pouvoir de convaincre. Combiné au rapport de force, l'unilinguisme de puissance laisse une place grandissante aux dynamiques de désolidarité dans la Francophonie. Le paradoxe de cette désolidarité est qu'elle n'est pas seulement visible sur la scène internationale mais aussi sur le plan interne à travers la pression des langues locales. C'est dans ce registre de désolidarité qu'il faut inscrire les facteurs de perturbation suivants : la territorialité complexe de la langue française et son lien avec la construction de l'Etat en Afrique Francophone. Il ne faut évidemment pas amalgamer les deux facteurs. Le premier au sens géopolitique du terme met en lumière le cousinage difficile qui existe entre langue et territoire à la faveur du fait que la langue n'est ni continue ni homogène dans l'espace. Ce cousinage difficile favorise la dématérialisation des frontières des langues et les concurrences linguistiques tissées sur la sociabilité du voisinage linguistique. Penser le cousinage territoire et langue comme fabrique de la désolidarité à l'unilinguisme pose le problème de la survie du français et de l'inversion de son aphorisme dans l'espace Francophone. Les métaphores telles que « la Francophonie, un instrument politique »¹², « (l'OIF), une institution néocoloniale »¹³ partent bel et bien de cette problématique. Leurs circulations attestent de deux faits : d'une part, que le français connaît une réduction de son attractivité ; d'autre part qu'il est concurrencé par d'autres nouvelles formes de savoir linguistiques et culturelles. Cette concurrence qui œuvre à l'inversion de l'aphorisme du français ou de la minimalisation de sa valeur est mise en relief par la régression de la proportion des locuteurs de ladite langue (qui ne dépassent pas 20%) en raison de son caractère resté fortement utilisé comme langue institutionnelle. Cette dynamique est un traceur pertinent des conflictualités linguistiques établies dans l'espace Francophone. Dans de nombreux pays d'Afrique Francophone (Algérie, Maroc, Sénégal...), le français n'est pas assumé comme langue de communication. A côté des langues internationales étrangères, les langues vernaculaires locales alimentent la conflictualité (Wolof au Sénégal, l'Arabe au Maroc). Elles nous rappellent que l'espace Francophone n'est pas seulement un lieu géographique, mais il est aussi un lieu de projection et de marquage identitaire de la puissance.

¹² www.courierinternational.com.

¹³ www.contretemps.eu.

La relation entre la langue française et l'Etat en Afrique Francophone est également importante pour comprendre le processus de désinvestissement en cours autour de l'unilinguisme¹⁴. Certes ce lien explique comment la langue française de par ses missions a joué un rôle dans la construction de l'Etat, mais il est aussi un facteur d'homogénéisation culturelle de promotion de la diversité linguistique. A ce lien de construction, se superpose un lien de déconstruction. Dans l'Etat, l'unité de la langue apparaît comme une condition fondamentale de l'unité nationale. Cette tendance se généralise dans le modèle fédéraliste¹⁵ qui consacre la libre association linguistique (Cameroun de 1961-1972) ; ensuite dans le modèle monarchique constitutionnel qui sacre la centralité de la langue (Maroc) ; enfin dans le modèle de l'Etat unitaire¹⁶ d'inspiration jacobine qui se caractérise par l'instauration de l'unité de la langue, le rejet du fédéralisme et la promotion de l'idée primordialiste de la souveraineté adossée à une langue comme élément d'identité. De fait, les rapports pluri-ethnolinguistique de la Francophonie, transforment cet espace en relations plurielles : de communication réciproque ou chacun apprend la langue de l'autre ; de relation de domination relative ou une langue occupe un statut supérieur ; et de relation de domination absolue qui s'éluide par l'imposition d'une langue. En s'obstinant à servir de pont culturel entre le Nord et le Sud ou à promouvoir son universalisme, la Francophonie s'expose à l'imbrication de l'ailleurs. Tout cela a pour conséquences : la déterritorialisation des langues et des cultures qui implique la propension des langues à se définir par leurs contours incertains ; et l'émergence des communautés de langues aux contours également incertains (quartier chinois à Yaoundé, quartier turc...). En règle générale, unilinguisme, territorialité complexe et rapport entre la langue et la construction de l'Etat sont un plaidoyer pour une Post-Francophonie pour ne pas dire une Francophonie revisitée. Une révision qui est le produit de structures de comportements et de stratégies qui démontrent à profusion la volonté de réorientation et de reconfiguration de l'espace Francophone.

¹⁴ Jean William Lapierre, *op.cit.*, p. 15-38.

¹⁵ *Ibid.*, p. 39-78

¹⁶ *Ibid.*, p. 79-130.

1.2. Les ressorts internationaux de crispation de la langue française dans l'espace Francophone et de montée en puissance des langues émergentes

Deux ressorts cardinaux peuvent servir de boussole à l'explication de la crispation de la langue française dans l'espace francophone et à la montée en puissance des émergents. Le premier ressort, celui de la mondialisation peut être analysé sous l'angle de la capacité à faciliter l'intégration des espaces et à valoriser les atouts linguistiques des émergents. S'interroger sur les contributions de la mondialisation à l'emprise des puissances émergentes dans l'espace de la Francophonie passe d'abord par un constat : celui de la capacité des émergents¹⁷ à se démarquer par leurs atouts de puissances démographique¹⁸, de richesses du sol et du sous-sol¹⁹ qui sont autant d'éléments qui affirment la capacité de ces acteurs à exercer un leadership dans l'espace de la Francophonie. Deuxièmement, si les pays émergents nourrissent des ambitions de puissance dans l'espace géopolitique de la Francophonie, c'est aussi parce qu'ils ont su élaborer des stratégies d'affirmation sur la scène internationale au travers de la mondialisation²⁰. Pour jouir aujourd'hui d'un décollage sur la scène internationale, les émergents ont su échapper au libéralisme dogmatique imposée par les puissances

¹⁷ L'exemple de la Chine est très intéressant, car elle rassemble à elle seule 1,35 milliards d'habitants et environ 3 millions de personnes dans le monde apprendraient actuellement le chinois, l'Inde est forte de 1,2 milliards de personnes, le Brésil de 200 millions de personnes, la Russie de 127 millions personnes et plus de 264 millions de locuteurs dans le monde, Indonésie avec ses 230 millions d'habitants. Source tirée du site <https://Atlasocio.com/>

¹⁸ Sylvia Delannoy, *Géopolitique des pays émergents. Ils changent le monde*, Presses Universitaires de France, 2012, p. 9-10.

¹⁹ Riche d'une superficie de 8,5 millions km² et autosuffisant en pétrole, le Brésil est considéré comme le poumon de la planète avec sa forêt amazonienne, l'Afrique du Sud se démarque comme le deuxième producteur d'or au monde, cinquième de diamant et première de platine ; la Russie avec ses 5% de réserve mondiale se démarque comme le premier producteur de pétrole bien que ses réserves soient inférieures à celle de l'Arabie saoudite (20%), concentration des 17 minéraux les plus rares utilisées par les industries de haute technologie en Chine (qui contrôle 95% de la production mondiale) et d'influence régionale (l'influence de la Chine dans l'ASEAN, l'Inde dans le SAARC).

²⁰ *Ibid.*, p. 37-58.

traditionnelles que sont la France, les USA, la Grande Bretagne. Pour dépasser cet enfermement, ils feront du « libéralisme à géométrie variable », le mot d'ordre de leur insertion dans la mondialisation et par extension dans l'espace francophone. Celui-ci favorise l'importation par des tarifs avantageux des matières premières et des biens nécessaires à l'exportation ; l'ouverture raisonnée de leur marché appuyée sur le protectionnisme ; la sous-évaluation de la monnaie pour maintenir un avantage-prix sur le marché (en 2011, un yuan valait 0,15 dollars quand il devait en valoir 0,25) ; et une évolution économique indépendante de la ligne idéologique de l'Etat. De façon spécifique, ces ressorts permettent d'exercer des pressions sur les puissances traditionnelles comme la France dans leurs zones d'influences respectives en bousculant de manière graduelle les postulats de leurs coopérations avec les Etats de ces ensembles géopolitiques. La Chine, le Brésil et la Russie sont la tête de file des Etats qui souhaitent ces transformations dans l'espace de la Francophonie. Cette forte charge des émergents agit sur la déformation des représentations que les Etats se font de la Francophonie. La francophonie pour la France a toujours été bien plus qu'une institution mais plutôt l'incarnation d'une zone d'influence. Dès le XXI^e siècle, les défis tels que la montée en puissance des émergents incarneront une alternative à l'espace de la Francophonie. La polyvocité et le maillage géographique de tous ces défis attestent d'une progression régressive de la Francophonie et de son unilinguisme.

II La montée en puissance des Etats émergents, un traceur de la redistribution des cartes dans la Francophonie

II.1. La dématérialisation paradigmatique des Etats de la francophonie sous le prisme des marqueurs des émergents

Les analyses de l'évolution de la francophonie mettent en évidence l'impéritie des outils traditionnels de la francophonie facteur déterminant de l'influence française. Il s'agit bien évidemment tel que l'illustre le tableau des outils suivants.

Leviers d'influence	Instruments et domaines de coopération
Langue	Réseaux denses des centres culturels
Diplomatie	Coopération bilatérale, multilatérale, négociation, plateformes de coopérations, Assemblée parlementaire de la Francophonie, Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement, Conseil permanent de la Francophonie
Culture	Les centres culturels, l'Organisation internationale de la Francophonie
Numérique	Les réseaux
Enseignement	L'Agence Universitaire de la Francophonie ; L'Université Senghor d'Alexandrie (un enseignement de 3e cycle au service du développement africain)
Economie	Accords de coopération, marché
Réseaux	Télévision internationale Francophone, L'Association internationale des Maires responsables des Capitales et Métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF)
Sport	Jeux de la Francophonie

Tableau 1 : Quelques leviers de l'influence de la France
Source : compilé par les auteurs

La spécificité de ces outils est, d'une part, qu'ils ne sont pas seulement bénéfiques à la Francophonie mais également aux pays émergents (Chine, Brésil...) qui multiplient les rapprochements avec la Francophonie et ses Etats membres sous la forme coopérative²¹ ; et d'autre part qu'ils sont les marqueurs de la montée en puissance des émergents en Afrique francophone. Cette tentative de marquage tire son substrat des formes de coopération (bilatérale et multilatérale) mais aussi de la reproduction des leviers d'influence déjà usités par la France (russophonie, sinophonie...). La Chine profite pleinement de cette reproduction en opérationnalisant les accords de coopération avec la francophonie dans les domaines de la culture,

²¹ Nadège Ragaru, Pierre Conesa, « Introduction. Les stratégies d'influence en affaires étrangères : notion insaisissable ou absence de volonté ? », *Revue internationale et stratégique*, 52, p. 83-88.

comme celui de 2014 entre l'OIF et le Comité d'organisation des Jeux olympiques de la Jeunesse de Nanjing (NYOGOC)²². Comme un bloc homogène, ces pays vont s'investir à créer des institutions sur le modèle de la Francophonie : la Chine avec le FOCAC (Forum de coopération sino-africain), Brésil avec EMBRAPA, l'Inde avec l'IAFS (Indian Africa Forum Summit), le Japon et le Sommet Japon-Afrique et bien d'autres. En plus de produire un jeu parallèle à celui qui existe déjà, ces initiatives visent à bousculer, à se poser en alternatives et à se substituer aux paradigmes classiques qui ont fondé la relation entre les Etats de la Francophonie. Tel est par exemple le cas du paradigme du gagnant-gagnant qui sert de principe d'ordre à l'émancipation de la Chine sur la scène internationale. En 1960, Zhou Enlai prononce au Ghana un discours fondateur sur l'aide chinoise en Afrique, qui va contribuer globalement à fixer les grands principes sur lesquels va être apposé le label gagnant-gagnant : l'égalité entre partenaires, les bénéfices mutuels, le respect de la souveraineté, l'utilisation des dons ou des prêts sans intérêt, le renforcement du bénéficiaire, le respect des obligations²³.

Au sortir de ce développement, il apparaît clairement que l'espace de la Francophonie semble mécaniquement évoluer vers un nouveau paradigme qui opère plus en second ordre dans l'espace francophone. En 2018, la Chine a mis en place 27 Centres Culturels et 51 établissements d'Instituts Confucius Afrique (5 en Afrique du Sud, 4 au Kenya)²⁴. Fondé sur un schéma déflationniste de la Francophonie, ce processus paradigmatique calculé est un marqueur du renforcement de la coopération entre l'espace francophone et les émergents. Entre autres, il s'agit d'une tentative des émergents de sécréter leurs valeurs de coopération sur la scène internationale et de critiquer l'assimilation des Etats à la culture linguistique hégémonique de la Francophonie. De fait, les émergents jouent un rôle stratégique dans l'espace géopolitique de la Francophonie par le fait qu'ils revendiquent une capacité à reproduire en parallèle les leviers de coopération de la Francophonie, d'une part, et d'autre part, par leurs capacités à produire de nouveaux concepts identificatoires (gagnant-gagnant) liées à leurs ambitions de puissance dans l'espace francophone. Ces revendications montrent que les leviers de la Francophonie s'épuisent et que la question d'un nouveau paradigme

²² Tiré du site <https://www.francophonie.org/La-Francophonie-et-la-Chine> consulté le 28/08/2017 à 11h.

²³ Jean-Jacques Gabas, Jean-Raphaël Chaponnière (dir), *op. cit.*, p. 64

²⁴ Fr.globalvoices.org.

coopératif, linguistique et sociologique se pose avec acuité. La prise en considération de ce problème est l'occasion pour les émergents de se poser en alternative stratégique. Dans un gigantesque effet de perspective, ce présupposé d'une nouvelle organisation paradigmatique articulée en ensemble géopolitique (Francophonie) et sous-ensembles (émergents) annonce irrésistiblement la socialisation et l'apothéose des émergents dans l'espace de la Francophonie. Une lecture qui a pour point de départ l'optimisation spatiale des mouvements de coopérations entre les émergents et les Etats de la Francophonie.

II.2. Le basculement linguistique graduel des Etats francophones vers les langues émergentes : une approche pragmatique vers la redistribution des cartes au sein de la Francophonie

La relation que la Francophonie entretient avec la langue est stratégique puisque la langue n'est pas seulement un instrument de communication, mais le marqueur de l'assise territoriale d'une identité dans l'espace. Autrefois langue colonisatrice, le français est devenu une langue de puissance en raison de son pouvoir de convaincre les autres Etats à faire la ou les volontés d'un autre Etat²⁵. La mise en exergue du lien langue/espace se manifeste ici par le niveau de pénétration de la langue française dans les territoires, parfois au détriment des langues nationales ou locales qui y sont parlées. Appuyée sur des vecteurs tels que la géographie, la langue ne fait donc pas abstraction du territoire. Les emprises de la langue française sur la scène internationale se mesurent par deux aspects. Le premier aspect porte sur le nombre d'Etats ayant en partage le français comme langue nationale ou d'identité nationale. Aujourd'hui on estime à 84 le nombre d'Etats et à plus de 220 millions de personnes qui font la prospérité de la langue française et par conséquent de la France, puissance tutélaire de ladite langue (39,87% en Europe, 36,03% en Afrique subsaharienne et Océan indien, 15,28% en Afrique du Nord et Moyen orient et 1,16% en Asie-Océanie²⁶). Le second aspect renseigne sur le nombre d'Etats qui adoptent ou qui veulent adopter le français comme langue d'échange ou de transaction internationale. Il s'agit ici

²⁵ Yves Lacoste, « Enjeux politiques et géopolitiques de la langue française en Algérie : contradictions coloniales et postcoloniales », *Hérodote*, 126/ 3, 2007, p. 17-34.

²⁶ Tiré du site <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/francophonie-et-langue-francaise> consulté le 30/08/17 à 13h.

des Etats qui sont tentés de mobiliser le français pour jouir des opportunités qu'offre ladite langue dans l'espace francophone. Il est évident que cette propension de la langue française s'appuie sur une puissance, la France, qui l'utilise comme instrument de rayonnement sur la scène internationale. Cette emprise montre que le français est une langue en mouvement qui est en contact avec d'autres langues. Cette spécificité le prédispose à ouvrir l'espace francophone aux langues concurrentes. Malgré les habitudes linguistiques du français, les langues étrangères s'imposent progressivement dans l'espace francophone comme langues concurrentes. Au Cameroun, depuis 2007, grâce à ses 14 centres d'enseignement de la langue chinoise, la Chine a formé plus de 3000 Camerounais²⁷. Par ailleurs, traversée par plusieurs axes d'influences linguistiques (anglophones, lusophones, ...), la Francophonie apparaît comme un espace qui subit de nombreuses pressions. Des pressions qui prennent la forme d'axes d'influences linguistiques qui traversent la Francophonie. La polarisation linguistique de l'Afrique démontre que l'Afrique francophone n'est pas structurée uniquement autour des Etats qui ont exclusivement pour langue officielle le français. Cette situation tire en partie son origine de l'enchevêtrement des positions géographiques des Etats et de leur influence réciproque. En Afrique Centrale, par exemple, nous avons à côté des Etats exclusivement francophones, des Etats bilingues tels que le Cameroun²⁸, de revendications latines et lusophones tels que la Guinée équatoriale, l'Angola. En Afrique de l'Ouest, aux côtés des Etats de revendications francophones, il y a les Etats de revendications anglophones²⁹, en l'occurrence le Nigéria et le Ghana. En effet, ces pays jouissent des positions géographiques capables de faciliter la projection de leurs identités linguistiques concurrentes dans certains Etats de l'espace francophone. Les désavantages de l'espace francophone amènent les Etats de la Francophonie à vouloir tirer profit de l'expérience de leurs voisins et à s'adapter aux circonstances de leurs langues de communication. On verra, par exemple, qu'en dehors des Etats qui avaient déjà adopté l'anglais et le français comme langues officielles tels que le Cameroun, la proportion des Etats

²⁷fr.africetime.com/cameroun/articles/cameroun-classes-denseignants-de-la-langue-chinoise consulté le 30/08/17 à 19h.

²⁸ Bitjaa Kody Z. D, « Enjeux politiques et territoriaux de l'usage du français au Cameroun », *Hérodote*, 2007, 126, p. 57-68.

²⁹ Yves Lacoste, « Pour une approche géopolitique de la diffusion de l'anglais », *Hérodote*, 2004, p. 5-9.

exclusivement de langue française qui vont adopter l'anglais comme langue secondaire va augmenter (Rwanda, Gabon ...).

Cette configuration crée un environnement soluble à la montée en puissance des langues émergentes adossées aux Etats émergents. En croisant les trajectoires de ces langues, il apparaît que leur développement s'appuie sur des technologies politico-administratives allant des centres culturels aux systèmes de formation scolaires locaux des Etats (école primaire, secondaire, Universités). Elles contribuent à l'émergence d'un pluralisme linguistique « mou » peu enclin à la violence mais fondé sur la collusion et la domestication des langues concurrentes dont les vocations restent sous-tendues par la dialectique pérennisation/modification de la grammaire classique du rapport de force. Ce pluralisme linguistique mou gagne en sens grâce à trois éléments d'appropriation constants clairement identifiés : le territoire, la structure et la procuration qui suggère de s'appuyer sur les acteurs locaux et institutions locales pour valoriser la promotion des langues concurrentes. Ces éléments révèlent un incontestable sens stratégique et tactique des Etats émergents et inévitablement un choc culturel entre les valeurs françaises et celles des pays émergents. Il va sans dire que les langues émergentes bénéficient des convergences, géographique en ceci qu'elles sont arrimées à des continents (Asie, Europe, Amérique) ; politique parce qu'elles représentent pour la plupart plusieurs types d'idéologies (capitaliste, communiste, socialiste) et culturelles car elles alimentent la promotion de valeurs culturelles différentes. L'alignement massif des Etats membres de l'OIF derrière ces nouvelles valeurs sanctionne symboliquement les valeurs traditionnelles de la Francophonie. On peut sans se tromper dire que ces alignements sont des accélérateurs probables de la redéfinition des cartes au sein de la Francophonie et du bousculement graduel du poids des puissances traditionnelles de la Francophonie

En conclusion, une nouvelle scène linguistique de la Francophonie se dessine sous nos yeux. Le français n'est plus le centre de gravité linguistique de l'espace Francophone même s'il reste la langue la plus importante de son fonctionnement. Minée par les résistances à l'unilinguisme et par les facteurs de redistribution des cartes, l'espace francophone semble désormais se tourner graduellement vers les émergents. Ce retournement infidèle à la Francophonie nourrit le sentiment du recul de l'influence française dans sa zone d'influence traditionnelle. En tout état de cause, la langue au sein de la Francophonie se distingue donc comme un phénomène circulant qui engendre des effets contradictoires tels que le basculement linguistique

des Etats et la redistribution dans le long terme des cartes dans l'espace de la Francophonie.

Bibliographie

- Chaouad, Robert, « Émergence : genèse et circulation d'une notion devenue catégorie d'analyse », *Revue internationale et stratégique*, 103, p. 55-66.
- Delannoy, Sylvia, *Géopolitique des pays émergents. Ils changent le monde*, Presses Universitaires de France, 2012.
- Gabas, Jean-Jacques, Losch, Bruno, « La fabrique en trompe-l'oeil de l'émergence », dans Jaffrelot, Christophe, *L'enjeu mondial*, Presses de Sciences Po | « Annuels », 2008, p. 25-40.
- Gabas, Jean-Jacques, Chaponnière, Jean-Raphaël (dir.), *Le temps de la Chine en Afrique : enjeux et réalités au sud du Sahara*, Paris, Karthala, 2012.
- Jaffrelot, Christophe, *L'enjeu mondial. Les pays émergents*, Presses de Sciences Po, 2008.
- Kody Z. D, Bitjaa, « Enjeux politiques et territoriaux de l'usage du français au Cameroun », *Hérodote*, 2007, 126, p. 57-68.
- Lacorne, Denis, Judt, Tony, *La politique de Babel. Du monolinguisme d'Etat au plurilinguisme des peuples*, Editions Karthala, 2009.
- Lacoste, Yves, « Enjeux politiques et géopolitiques de la langue française en Algérie : contradictions coloniales et postcoloniales », *Hérodote*, 126/3, 2007, p. 17-34.
- Lacoste, Yves, « Pour une approche géopolitique de la diffusion de l'anglais », *Hérodote*, 115, 2004, p. 5-9.
- Lapierre, Jean William, *Le Pouvoir politique et les langues. Babel et Leviathan*, Presses Universitaires de France, 1988.
- Quang Chien, Nguyễn, « La Francophonie et le jeu des pouvoirs », dans Michel Guillou, Phan Thi Hoai Trang (dir.), *La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales*, IFRAMOND, 2008, p. 17-30.
- Ragaru, Nadège, Conesa, Pierre, « Introduction. Les stratégies d'influence en affaires étrangères : notion insaisissable ou absence de volonté ? », *Revue internationale et stratégique*, 2003, 52/4, p. 83-88.
- Ruet, Joël, « L'émergence est une économie politique. Vers une économie politique comparée de l'industrialisation et de la globalisation industrielle en Chine et en Inde », *Revue internationale de politique comparée*, 18/3,

2011, p. 69-93.

Thiebault, Jean-Louis, « Comment les pays émergents se sont-ils développés économiquement ? La perspective de l'économie politique », *Revue internationale de politique comparée*, 18/3, 2011, p. 11-46.

Waldner, David, Dunfee, Elysaa, « Les origines institutionnelles et l'économie politique comparative du développement tardif », *Revue internationale de politique comparée*, 18/3, 2011, p. 47-67.